



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences économiques

de l'Université Panthéon-Assas

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Panthéon-Assas

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences économiques

Domaine : Economie - Gestion

Demande n° S3LI140006210

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

L1 : Vaugirard 1 - Melun ; L2 : Assas- Melun ; L3 : Assas.

- Centre Assas - 92 rue d'Assas 75006 Paris (Cursus Paris).
- Centre Melun - 19 rue du Château 77000 Melun (Cursus Melun).
- Centre Vaugirard 1 - 391 rue de Vaugirard 75015 Paris (Cursus Paris).

Co-diplomation : double licence *Sciences et économie* avec l'Université Pierre et Marie Curie.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Sciences économiques* est une formation qui prépare à la fois aux métiers et aux masters d'économie et de gestion. Elle a été conçue pour que soit prise en compte l'hétérogénéité des niveaux des étudiants et de leurs préférences pour les différentes spécialités de l'économie.

Les deux premières années (L1 et L2) proposent des cours fondamentaux d'analyse économique (macro-économie et micro-économie notamment) auxquels s'ajoutent des enseignements de gestion, de mathématiques, de statistiques, d'anglais, d'informatique et de droit. En L1 ont été nouvellement créés des parcours de soutien (parcours « réussite » sous la forme de tutorats supplémentaires) et d'excellence (sous la forme d'un diplôme universitaire délivré en trois ans en complément de la licence). Il existe également de nombreuses passerelles avec d'autres licences (*Administration économique et sociale* ou *Droit*) ou licences professionnelles.

La troisième année est organisée en quatre parcours : *Analyse économique*, *Economie internationale*, *Economie managériale industrielle* et *Monnaie et finance*. A chacun de ces parcours correspond une spécialité de



master associée : *Ingénierie économique et statistique, Gouvernance économique internationale, Economie managériale et industrielle et Monnaie, finance, banque.*

En outre, une licence *Sciences et économie*, organisée avec l'Université Pierre et Marie Curie, est proposée en mutualisant les principaux cours d'économie et d'économétrie d'une part, et de mathématiques d'autre part, des deux licences « mères » de sciences et d'économie.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Sciences économiques* propose un projet pédagogique traditionnel pour ce type de formation, équilibré sur les six semestres, et centré sur les matières fondamentales en économie, avec en L1 des matières connexes importantes comme la gestion, les mathématiques et les statistiques. Les matières d'ouverture sont présentes, mais appliquées à l'économie (le droit économique par exemple). En L2, la structure est identique à celle de première année avec des cours de consolidation en économie, un cours de gestion, de mathématiques et de statistiques par semestre et un cours de droit des affaires. L'anglais et l'informatique sont obligatoires et permettent aux étudiants qui le souhaitent de passer des certifications (C2i). En L3, la spécialisation en quatre parcours est opportune eu égard au potentiel d'effectifs étudiants et parce qu'elle correspond aux quatre spécialités de masters d'économie proposées. Un parcours d'excellence vient en complément, mais les informations sur ce diplôme universitaire manquent.

La licence s'adresse prioritairement aux bacheliers des séries S et ES. Les étudiants obtiennent leur année s'ils ont la moyenne générale sur l'année (compensation annuelle).

Les enseignements sont organisés en cours magistraux (CM) et en travaux dirigés (TD) de manière habituelle. Néanmoins, le nombre d'heures de TD est plus faible en L1 qu'en L3, ce qui est cohérent avec la spécialisation de la formation, mais ce qui est contradictoire avec la nécessaire progressivité des enseignements.

Le projet pédagogique est cohérent avec les connaissances et aptitudes attendues. Celles-ci sont clairement identifiées et en adéquation avec les débouchés professionnels (cadres moyens dans de nombreux services ou préparation aux concours administratifs de catégorie A). Il est également cohérent avec la poursuite d'études en master.

Si le projet pédagogique est clairement présenté et de manière relativement complète, l'évaluation de la licence est rendue délicate par un manque important d'informations relatives à la manière dont la licence est gérée (pilotage de la formation), à la connaissance des étudiants (leurs origines, leur suivi et leur insertion professionnelle), à la mobilité internationale entrante et sortante, ainsi qu'à l'adossement à la recherche des enseignements.

Un certain nombre de dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place : d'abord, un parcours « réussite » en L1 qui propose un tutorat en expression écrite et orale, et des mises à niveau en mathématiques et statistiques en début de L1 visent à accompagner les étudiants en difficulté. Le tutorat est fondé sur le volontariat, mais aucune statistique n'est fournie sur ce point. De plus, les lycéens sont très bien informés sur la vie universitaire et la licence : journées d'accueil, orientation active, dispositif « cap en fac » qui permet un accompagnement spécifique des lycéens, et interventions du Conseil d'Insertion et d'Orientation. Néanmoins, toutes ces manifestations ne concernent que l'accueil des étudiants ; aucun dispositif de ce type n'est reproduit pour les étudiants au cours de leur cursus. Il serait donc intéressant d'améliorer la communication à destination des étudiants, des enseignants et aussi du monde professionnel. D'ailleurs, les stages ne sont pas obligatoires et n'apparaissent pas dans la maquette. Il n'y a pas d'initiation à la recherche. Les incitations à la mobilité des étudiants ne sont pas évoquées pour la licence *Sciences économiques*. En revanche, la troisième année de la double licence *Sciences et économie*, formation proposée conjointement par la faculté d'économie de Paris 2 et la faculté des sciences de l'Université Pierre et Marie Curie, est obligatoirement effectuée à l'étranger. Enfin, des dispositifs d'accueil des sportifs de haut niveau, des étudiants avec des contraintes familiales ou professionnelles ou des étudiants handicapés existent (les informations sont difficiles à trouver), ainsi que des aménagements en matière de contrôle des connaissances (sous la forme de dispense d'assiduité).

L'insertion professionnelle et les poursuites d'études choisies ne font apparemment pas partie des objectifs prioritaires des responsables de la licence : trop peu d'informations sont fournies sur ce point. 20 % des étudiants se réorientent à l'issue de la L2, mais sans que l'on sache ce qu'ils deviennent. Aucune aide à l'élaboration d'un projet



professionnel n'est proposée. Un seul professionnel enseigne dans la licence. Rien n'est dit sur le nombre d'étudiants poursuivant en master, ou passant un concours administratif ou d'enseignement.

Enfin, en ce qui concerne le pilotage de la formation, si l'équipe pédagogique est diversifiée et composée d'une majorité d'enseignants-chercheurs et d'enseignants de différentes disciplines, on ne sait pas qui dirige la licence, s'il existe un conseil de perfectionnement, et comment circule l'information entre étudiants, enseignants, monde professionnel et responsables. Aucune amélioration de la formation ne peut être proposée à partir des expériences passées, de la connaissance des étudiants ou des évaluations des enseignements par les étudiants puisqu'aucun bilan n'est effectué.

- Points forts :

- Le projet pédagogique est cohérent (bonne articulation entre la licence et les masters) et est équilibré (bonne adéquation entre les enseignements disciplinaires et les enseignements transversaux).
- La création d'un parcours « réussite » permet aux étudiants en difficulté de bénéficier, dès le début de la L1, de remises à niveau en français et en mathématiques.
- Un dispositif explicite de passerelles entre les différentes licences du domaine *Droit, économie, gestion* permet des réorientations.
- La double licence *Sciences et économie* permet aux bacheliers scientifiques souhaitant se spécialiser en économie et en mathématiques de suivre les principaux cours des deux licences « mères ».
- Il existe également un parcours d'excellence sous la forme d'un diplôme d'université en trois ans qui complète la licence *Sciences et économie* notamment en intégrant des cours de la double licence *Sciences et économie*.

- Points faibles :

- Le pilotage de la formation est impossible à apprécier. Qui est le responsable ? Qui analyse et fait circuler l'information (par exemple à propos des caractéristiques de la population étudiante ou du type d'études suivies après la licence...)? Y a-t-il un conseil de perfectionnement ? Quels bilans tirer des évaluations des enseignements ? Comment sont organisés les dispositifs d'accompagnement et d'orientation des étudiants en cours de cursus ?
- La préparation à l'insertion professionnelle est insuffisante : le stage n'est pas obligatoire, l'utilisation des TICE n'est pas systématique, les matières d'ouverture pourraient être plus nombreuses et variées. L'existence d'un conseil de perfectionnement permettrait de faire davantage connaître la licence au monde professionnel.
- Le contenu du parcours d'excellence n'est pas détaillé. Quelles en sont les conditions d'admission ?
- Quel est le positionnement de la licence *Sciences économiques* par rapport à la double licence *Sciences et économie* ? Conduisent-elles à l'acquisition des mêmes compétences attendues ?
- Les contenus des enseignements ne sont pas précisés. Il est donc difficile d'estimer si des cours importants ou certaines thématiques manquent.
- Aucune donnée spécifique par site de formation (Melun et Paris) n'est fournie. Le pilotage de la formation en dépend pourtant.

Recommandations pour l'établissement

Si l'équipe pédagogique est importante et diversifiée, il manque cependant un ou plusieurs responsable(s) de la licence, ainsi que des règles de fonctionnement et de pilotage. Il paraît en résulter de nombreux dysfonctionnements dans l'analyse et la circulation des informations relatives aux étudiants, à leur orientation, à leur insertion professionnelle ou à leur poursuite d'études. Pourtant, le projet pédagogique de la licence est ambitieux et de qualité. En outre, la valorisation du diplôme auprès des lycéens fait l'objet de plusieurs actions d'envergure qu'il faudrait répliquer pour le monde professionnel et les étudiants. Pour cela, il serait intéressant de :

- préciser le mode de fonctionnement et de gestion de la licence, et le rôle des différents membres de l'équipe pédagogique ;
- rendre plus explicites les mécanismes d'orientation des étudiants en cours de cursus (choix du parcours de L3 en fin de L2, choix du master en fin de L3...), tout en continuant à informer les lycéens... ;
- renforcer les liens entre la licence et le monde professionnel en intégrant des professionnels dans un conseil de perfectionnement et en rendant obligatoire un stage en L3 ;
- préciser le positionnement de la licence *Sciences économiques* par rapport aux autres licences de l'Université, et en particulier celle de *Sciences et économie*. Quelles sont les spécificités des publics et



des formations ? Quels sont les effectifs sur le site de Melun et sur les sites de Paris ? Quelles en sont les particularités respectives ?

- Il serait intéressant de proposer davantage d'options en L2 afin de mieux préparer les étudiants dans leur choix de parcours en L3. Des cours d'économie du travail ou d'économie de l'environnement pourraient compléter l'offre des enseignements. De même, une unité d'enseignement optionnelle de préparation aux concours de l'enseignement pourrait être proposée.
- Plus généralement, la plupart des recommandations formulées lors de la précédente évaluation de la licence en 2008 sont renouvelées ici : il serait souhaitable de proposer un « module obligatoire de méthodologie du travail universitaire pour tous » (sauf ceux du parcours excellence) » et une unité d'enseignement de projet professionnel personnalisé. Cette recommandation permettrait ainsi de renforcer le poids des travaux dirigés en L1 et d'assurer une progression plus douce entre les études au lycée et les études à l'université.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ
PANTHÉON-ASSAS
- PARIS II -

Paris, le 18 avril 2013

Le Président

☎ : 01 44 41 55 04

✉ : claude.goutant@u-paris2.fr

Objet : Transmission par le Président de l'Université Panthéon-Assas des observations relatives au rapport d'évaluation de l'AERES sur la **mention Sciences économiques n°S3LI140006210** de la licence domaine Economie, gestion.

Monsieur le Directeur,

suite à l'expertise des dossiers déposés par l'Université Panthéon-Assas, vous nous avez fait parvenir le rapport d'évaluation de la mention Sciences économiques n°S3LI140006210 de la licence domaine Economie, gestion afin que l'Université puisse, si elle le souhaite, formuler des observations.

La réponse de l'Université Panthéon-Assas est développée dans le document ci-après.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Guillaume Leyte

Licences - Vague D
Mention Sciences économiques
Domaine : Économie-Gestion
Demande n° S3LI140006210

Le grief principal fait à la mention concerne l'absence de responsable de la licence. L'absence de pilote officiel n'équivaut pas à l'absence de pilotage. Celui-ci est réalisé collectivement par le département de sciences économiques et gestion. La préparation spécifique du contrat a été confiée par le département à un groupe de travail ad hoc placé sous la responsabilité du directeur de l'UFR Sciences économiques et de gestion.

L'évaluation de la licence de sciences économiques de l'université Paris 2 salue la qualité pédagogique du projet, ce dont on ne peut que se féliciter, et souligne un certain nombre de manques du dossier, ce qui est certes dommageable, mais à tout prendre moins que s'il s'agissait de la qualité des enseignements. Les informations manquantes sont, autant que faire se peut, fournies ci-dessous.

La réponse portera dans un premier temps sur le fonctionnement de la licence et dans un second temps sur les manques du dossier.

Sur le fonctionnement de la licence, les évaluateurs posent la question du pilotage de la formation et de son responsable. En fait le pilotage de la licence est collégial, il est assuré par le département et l'UFR. Ce qui confère au diplôme deux responsables : le président de département et le directeur d'UFR, avec un périmètre délimité. Au niveau des L3, ces deux collègues sont relayés par un responsable pédagogique par mention. Quant à l'accompagnement des étudiants, il est de la responsabilité de tous et se fait principalement dans le cadre des TD où s'effectue un repérage et, pour les étudiants en difficulté, du tutorat, qui a lieu toute l'année ; l'orientation se fait dans celui du CIO, à disposition également toute l'année.

En L1 la méthodologie se fait principalement dans le cadre des TD ; il s'agit là d'un véritable choix de l'équipe pédagogique. En L1 et L2, le choix consiste à privilégier les fondamentaux (comme l'ont remarqué les évaluateurs). C'est la raison pour laquelle des choix d'options ne sont pas proposés, l'optique étant que les savoirs essentiels doivent d'abord être consolidés. Ainsi concernant l'insertion professionnelle, la licence de sciences économiques ne peut déboucher sur un emploi qu'auprès des employeurs qui privilégient l'embauche de diplômés maîtrisant les fondamentaux, aptes à manipuler les concepts et à raisonner, qu'eux-mêmes formeront en les mettant en situation. Il est exact qu'un conseil de perfectionnement pourrait effectivement être d'une aide certaine à cet égard. Quant à la suggestion concernant les métiers de l'enseignement, qui va effectivement dans le sens des préoccupations d'insertion, elle n'est bien sûr pas dénuée d'intérêt ; mais la filière existe sur la place de Paris et ne viendrait pas combler un manque.

Pour ce qui est de la double licence de science et économie, qui a très justement retenu l'intérêt des évaluateurs, il s'agit pour l'heure d'un diplôme de création récente et encore à faible effectif, destiné à un public spécifique puisque jouant sur une double compétence ; par définition, elle s'adresse à un public globalement moins large que la licence de sciences économiques - mais sur lequel notre université souhaite se positionner dans le cadre de sa collaboration avec l'université Paris 6.

La question sur le bilan de l'évaluation des enseignements est pour nous un peu prématurée : cette évaluation par les étudiants est très récente dans notre établissement, elle ne s'applique pas encore à tous les enseignements et il est donc difficile d'en tirer un

bilan global. Chaque enseignant concerné, en revanche, a pu disposer des éléments lui permettant de tirer un bilan concernant son cours. Mais ce bilan individuel ne pouvait pas apparaître dans un dossier.

Concernant le dossier lui-même, soulignons tout d'abord que c'est un groupe de travail comportant un ou deux enseignants de chaque matière dispensée (économie, gestion, mathématiques, informatique) qui l'a pris en charge, le soumettant ensuite au département dans son entier. Les éléments manquants relèvent purement et simplement d'oubli. Ainsi les données concernant les étudiants par site de formation (Paris et Melun) sont évidemment disponibles mais peuvent difficilement être fournies ici. En ce qui concerne le parcours d'excellence, son contenu est constitué d'approfondissements en économie et, selon la filière choisie de matières supplémentaires en droit ou en techniques quantitatives, et ce pour des volumes horaires supplémentaires non négligeables, ce qui suppose une importante capacité de travail de la part des étudiants sélectionnés. Quant aux conditions d'admission à ce parcours, elles sont classiques : sélection sur dossier et test d'admission, avec possibilité d'intégrer ce parcours ensuite, toujours dans le cadre d'une procédure sélective.

A la fin de cet exercice de réflexion sur le fonctionnement du diplôme, l'équipe en charge de la licence salue le travail des évaluateurs et les remercie d'avoir attiré leur attention sur certains points, aidant ainsi l'équipe en charge à faire progresser cette formation.